

ADMINISTRATION COMMUNALE DE FRISANGE

VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Frisange se propose d'engager

1 employé communal (m/f/d) à plein temps
groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif
pour les besoins du secrétariat communal et des ressources humaines

Conditions d'admissibilité :

- Être ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- Être détenteur soit du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou secondaires techniques, ou présenter une attestation portant sur des études reconnues équivalentes
- Faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (luxembourgeois, français, allemand)

Missions et tâches :

Secretariat :

- Assistance et remplacement du secrétaire communal dans l'accomplissement de ses missions
- Relation avec le collège échevinal et le conseil communal
- Suivi du courrier journalier (transfert et délégation vers les différents services)
- Rédaction de rapports
- Rédaction correspondances diverses
- Rédaction et suivi des délibérations du collège échevinal et du conseil communal
- Gestion opérationnelle, organisationnelle et administrative

Ressources humaines :

- Assistance au bureau des ressources humaines
- Etablissement de fiches de traitement
- Gestion dossiers du personnel

Profil :

- Bonnes capacités rédactionnelles
- Bonne maîtrise des langues luxembourgeoise, français et allemande tant à l'oral qu'à l'écrit
- Bonne maîtrise des logiciels bureautiques courants (Word, Excel, Outlook)

- Bon esprit d'organisation, d'initiative et de coordination
- Être doté d'un bon esprit d'équipe, d'une aisance relationnelle et être capable de travailler de façon autonome
- Sens des responsabilités et de la discrétion

Pièces à joindre à la demande écrite

- Lettre de motivation
- Notice biographique détaillé avec photo récente
- Extrait récent de l'acte de naissance (moins de deux mois)
- Extrait récent du casier judiciaire – bulletin n°3 (moins de deux mois)
- Copie de la carte d'identité ou du passeport
- Copie de la carte de la sécurité sociale
- Copie recto-verso du permis de conduire
- Un certificat d'affiliation reprenant toutes les occupations enregistrées auprès du Centre Commun de la Sécurité sociale (CCSS)
- Copies des certificats d'études et

Les candidats sont invités à adresser leur demande écrite au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Frisange, accompagné des pièces à l'appui requises pour le **4 juin 2026 à 11.30 heures** au plus tard. (Adresse : 10, Munnerëferstrooss L-5750 Frisange)

Les candidatures incomplètes ou remises après ce délai ne seront pas prises en considération.

Frisange, le 28 mai 2026
M. Roger BEISSEL, bourgmestre
M. Carlo RAUS, échevin
M. Carlo HEUERTZ, échevin